

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

JULES FOURNIER, directeur

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

M. Alexandre Taschereau

"Le Montmorency"

POESIE DE M. CHAPMAN

L'ancien directeur du "Nationaliste" a certainement eu tort, l'autre soir, de traduire son indignation par un souflet; mais comme cette indignation néanmoins se comprend!

Qu'un adversaire vous traite de fou, de coquin, de bandit, même si vous êtes le plus intelligent et le plus honnête des hommes, vous n'avez rien à dire dès qu'il se borne à l'appréciation de votre conduite ou de vos actes. Tout est permis à la critique pourvu qu'elle respecte les faits. Si, après avoir cité ou loyalement résumé cet article, un confrère ministériel ajoute: "Voilà l'écrit d'un misérable!", il ne fera qu'user de son droit strict et nous ne lui reprocherons pas la sévérité de ses commentaires.

Ce n'est donc point parce que M. Taschereau, dans son discours, aurait durement traité M. Asselin, ou même notre journal, que nous serions en droit de lui en vouloir. Le "Nationaliste", pour sa part, en a toujours mené assez librement avec les hommes publics pour ne pas se révolter des violences d'un adversaire.

Mais quand un journaliste ou un député, et à plus forte raison un ministre, non content de vous accabler de gros mots, avance encore sur votre compte des faits dénues du moindre fondement; quand il vous associe à un acte infamant auquel vous n'avez seulement jamais pensé et qu'il a lui-même tiré de sa tête dans le but de souiller à tout jamais votre honneur; quand enfin votre accusateur refuse de répéter ses déclarations dès qu'il ne se sent plus à couvert, est-ce que vraiment vous n'avez pas droit à quelque indulgence si vous vous emportez alors jusqu'à vouloir vous rendre à vous-même une justice que la société est impuissante à vous donner?

Or, telle est la situation dans laquelle se trouvait Asselin. Mais comment le prouver?...

Si M. Alexandre Taschereau n'était point l'homme qu'il est, et s'il avait le cœur, une bonne fois, de nous poursuivre pour plus de neuf cent quatre vingt dix-neuf piastres et quatre vingt dix-neuf cents (1), —s'il était capable de faire, par exemple, ce que son ancien collègue Jean Prévost a eu le courage de faire, et de traduire le "Nationaliste" devant un jury,—voici ce que nous lui dirions:

—Monsieur, vous avez dénature les faits en déclarant, dans votre discours, que M. Asselin habitait au No 477 A rue Saint-Denis lors de l'envoi du fameux câblogramme, et en insinuant, par conséquent, qu'il pouvait avoir contribué à ce faux.

"Tout en essayant de relier M. Asselin à cette affaire, vous avez, dans les dossiers mêmes que vous lisiez, la preuve de son innocence. "Vous avez donc à dessein exposé faussement les faits de manière à détruire la réputation d'un adversaire.

"De plus, vous n'avez fait cette déclaration ni dans un journal ni à une tribune ordinaire,—car alors vous vous seriez exposé à une poursuite,—mais bien de votre siège au parlement, d'où vous n'avez rien à craindre des atteintes de la Justice.

"Enfin, sommé par votre victime de répéter en dehors de la Chambre ce que vous veniez de déclarer à l'abri de votre immunité, vous avez répété vos paroles, ce qui enlevait à M. Asselin le seul recours légal qu'il pût exercer contre vous.—"Je n'ai pas dit cela", avez-vous répondu. C'est le "Canada", de Montréal, qui vous fait ainsi parler, dans son édition du 19 mai; or, si nous ouvrons le même journal, même numéro, à la page 5, nous trouvons, dans son compte-rendu de la séance du 18, que vous avez bien effectivement prononcé les paroles que vous deviez si vite oublier. Lisez vous-même:

Du "Canada", numéro du 19 mai, p. 12 (compte-rendu de l'incident): "M. Asselin lui reprocha d'avoir dit QU'IL PENSIONNAIT CHEZ MADAME TREMBLAY A L'EPOQUE OU FUT ABRESSE LE FAUX CÂBLOGRAMME A M. DEJARDIN,

(1) La dernière limite fixée par nos législateurs pour un procès par jury, en matière de libelle, est de \$1,000. Au moment du procès de M. Turgeon, elle n'était encore que de \$500. Mais l'Homme-Malade s'attira tellement de ridicule par ses actions de \$499.99, que ses collègues résolurent d'y remédier par une loi dès la session suivante. C'est ce qu'ils appellent de la législation d'intérêt public...

ET QUE C'ÉTAIT CHEZ MADAME TREMBLAY QUE LA RÉPONSE À CE CÂBLOGRAMME DEVAIT ÊTRE ADRESSÉE. M. TASCHEREAU AYANT NIÉ, M. Asselin répondit que c'était faux, et il frappa M. Taschereau au visage.

Du "Canada", même numéro, p. 5 (compte-rendu du discours de M. Taschereau):

Quant à M. Mathys, 3ème personne de la Trinité, il est mêlé à une affaire de câblogramme. Durant la campagne de Bellechasse, un câblogramme fut envoyé à M. De Jardin, signé faussement du nom de M. Gouin, demandant de démentir la correspondance de M. Turgeon. LA RÉPONSE DEVAIT ÊTRE ADRESSÉE AU NO 477 A ST-DENIS, OU PENSIONNAIT M. O. ASSELIN.

"C'est à dire qu'après avoir diluée votre victime de votre siège de député, vous refûtes ensuite de répéter vos accusations en dehors de la Chambre, et vous alliez même jusqu'à les nier. Barriade derrière vos privilèges, vous braviez sans crainte votre adversaire impuissant et deshonore. Devant tant de cynisme et de dérision, exaspéré de tant de bassesse, celui-ci eut le geste un peu brusque. Nous continuons de penser qu'il a eu tort de vous donner ce souflet, mais il faut avouer que vous avez largement mérité de le recevoir."

Voilà, encore une fois, ce que nous dirions à M. Taschereau si nous ne savions pas qu'il est bien trop prudent pour jamais nous tenter un procès devant jury. Mais, comme nous connaissons notre homme, nous garderons le silence.

Pour les mêmes raisons, nous nous taisons également sur une précédente provocation du même Taschereau à l'égard du même Asselin. Celle-ci remonte à deux ans bienlot. On était en train de terminer le procès Prévost-Asselin; M. Taschereau représentait le ministère public et il terminait sa charge au jury.—Messieurs, s'écriait-il en pointant du doigt l'accusé, voilà l'homme qui a outragé le demandeur dans ses sentiments les plus intimes et les plus sacrés; voilà l'homme qui a insulté la mère du demandeur.

De quelle manière M. Asselin avait insulté la mère du demandeur, nous l'alliez voir.—A la date du 2 mars 1906, le "Soleil" publiait le compte-rendu d'un banquet auquel le ministre avait assisté, quelques jours auparavant, à New-York. Est-il besoin de dire que sa photographie occupait le centre de l'article? Malheureusement, au-dessous de ce portrait, à l'endroit précis où aurait dû se trouver le nom de l'original, on pouvait lire ces mots: "C'est le produit du croisement entre la vache marine et le buffle sauvage." Il s'agissait tout simplement d'un animal plutôt rare, le "catalo", dont on avait dégusté la chair au festin de New-York. Mais cela n'empêcha pas que l'on s'amusa fort, à Québec, pendant plusieurs jours, de cette erreur de mise en page.

Le "Nationaliste", le dimanche suivant, signalait, sans y attacher plus d'importance que de raison, cette étrange coquille. C'est ainsi qu'il avait, suivant M. Taschereau, "insulté la mère du demandeur".

Or, le "Nationaliste" avait si peu insulté la mère du demandeur, et M. Taschereau savait si bien le contraire, que lui-même (M. Taschereau) avait été l'un des premiers à rire de la bourde du "Soleil".

C'est ainsi qu'à cette époque M. Alexandre Taschereau comprenait ses devoirs d'avocat de la Couronne. Au moment où la Défense était bâillonnée, et quand il s'agissait de l'honneur et de la liberté d'un homme, M. Taschereau, protégé par l'immunité professionnelle, ne dédaignait pas d'avoir recours à ce procédé, contre lequel, alors comme aujourd'hui, il n'y avait aucun recours légal.

Voilà deux grands exploits de M. Taschereau. Ils pourront peut-être donner une idée de sa mentalité, et de sa moralité.

Est-ce par des actes comme ceux-là qu'il a gagné sa notoriété? Est-ce là ce que ses admirateurs appellent son "habileté"? Ce sont de grandes questions!

Quoiqu'il en soit, voilà l'homme qui aspire aujourd'hui à devenir premier-ministre de la Province de Québec.

Nous mettons simplement ces faits sous les yeux de nos lecteurs, en toute bonne foi et en toute loyauté, laissant à chacun le soin de tirer ses conclusions... JULES FOURNIER.

Sous ce titre, le premier jour du joli mois de mai, M. Chapman publiait dans la "Presse" une assez longue pièce de vers, en la dédiant à M. l'abbé Camille Roy. Chacun sait que M. l'abbé Roy fait de la critique littéraire; cette dédicace est donc pour notre poète une manière soit de se concilier la critique, soit de montrer qu'il est déjà en bons termes avec elle. Comme M. l'abbé Roy, après ce don de séné par désir de rhubarbe, pourrait se trouver gêné de dire ce qu'il pense de la pièce, il me pardonnera si je me substitue à lui dans cette tâche délicate, où, du reste, je me propose bien de mettre plus de franchise que de délicatesse.

Tout le morceau est renversant de monotone et d'uniformité: monotone dans l'expression comme dans le mouvement de la phrase et dans le rythme; uniformité comme il n'y en a pas d'exemple à une époque où, sans dédaigner les règles, les poètes, même de troisième ordre, ont su plier le vieil alexandrin aux exigences des nouvelles écoles, le revivifiant, jusqu'à le rendre méconnaissable, par une savante distribution des coupures et par des rejets, selon les effets à produire. Tout cela a passé par-dessus la tête de M. Chapman. Avec une régularité mécanique—comme sous les coups d'un marteau-pilon—ses alexandrins tombent les uns après les autres, lourds, massifs, encombrants. Ses vers sont à lire à l'ombre d'une usine, pendant qu'un échappement de vapeur voisin les scanderait pesamment à l'oreille.

L'uniformité devient encore plus apparente à mesure qu'on remarque que presque toutes les phrases—après un point ou un point et virgule—commencent par la conjonction "et". C'est à dire qu'après chaque repos la voix retombe sur le même son:

Et les grands clans roux—qui vinent, l'été, boire.

Et, Lucifer vaincu par l'archange Michel...

Et l'on entend monter de l'eau blanche qui croule...

C'est comme cela douze fois dans un peu plus de cent vers.

Jéhovah haletait dans la création.

au dire de Leconte de Lisle. Le multiple retour de cette phrase "et" suggère bien l'idée que notre créateur, en sous-ordre ahaant en ouvrant, à force de bras un lit à son Montmorency.

En lisant, le mot: "c'est de la prose où les vers se sont mis", revient à la mémoire. Prose, en effet, et prose de manuel de géographie. La prose littéraire qui se respecte—et se donne par conséquent pour ce qu'elle est—est bien différente: voyez, par exemple, si, dans "La Terre à vol d'oiseau", Onésime Reclus ne déploie pas, pour la description de ses fleuves, incomparablement plus de richesse verbale—si de pittoresque. Il n'est peut-être pas un pêcheur à la ligne qui, au souvenir des prouesses accomplies dans un lac ou une rivière, ne trouverait pas plus d'enthousiasme, plus de feu, plus d'expressions heureuses pour décrire ces habitacles de truites et de saumons.

Je ne dirai rien de l'impropiété des termes, ni du chevillage à coups d'innombrables épithètes, ni des métaphores non suivies: un serpent devient, sans transition aucune, Lucifer, puis un torrent qui lance des cris; ce sont là fautes légères au milieu de tant d'autres. Ce qui est plus grave, c'est la parfaite inhabileté à ménager les effets en nuancant l'expression, dans le graduant et la mesurant avec une exactitude au moins approximative. La rivière Montmorency, encore près de sa source, est déjà un "torrent fougueux".

D'écumé élaboussant la rive qui frémit;

Ses flots sont

Une lave d'argent ruisselant d'un cratère.

En quels termes, après cela, notre homme peindra-t-il la catastrophe? Ayant en commençant épuisés les ressources de sa langue—sinon de la langue,—il restera coi ou il se répétera. C'est à ce dernier parti qu'il se résout, sans peine apparentement. La chute est encore un torrent; et, faute de pouvoir la représenter par d'autres mots, il se rabat sur le bruit qu'elle fait. C'était un torrent élaboussant, ça devient un torrent étouffissant: et me voilà rimant plus richement que notre poète.

Il y aurait lieu d'insister sur ses "qui" suivis d'un verbe à la rime: "qui frémit", "qui dort", "qui penche", "qui fume". Cinq ou six de ces bouts de ligne, c'est encore trop, bien que notre homme en ait mis ici moins que dans d'autres pièces; il me faut le reconnaître et l'encourager dès qu'il montre la moindre tendance à se corriger de cette manie. Il y a dans les "Aspirations" telles pièces, descriptives pour la plupart, où la répétition de ces "qui" suivis d'un verbe monosyllabique à la rime produit un effet qui confine au burlesque.

De l'originalité, il y en a là-dedans ce qu'on peut en mettre dans la comparaison des courbes d'un cours d'eau avec les anneaux d'un serpent, du bruit d'une cascade avec les grondements du tonnerre. Il y avait dans l'antique Phrygie un fleuve nommé le Méandre, ce qui étymologiquement signifie que son cours était sinuex comme un serpent. Pour être juste il me faut dire que le Méandre n'est pas un fleuve, mais un ruisseau. Pour être juste encore, il me faut dire que le Méandre n'est pas un fleuve, mais un ruisseau. Pour être juste encore, il me faut dire que le Méandre n'est pas un fleuve, mais un ruisseau.

me un serpent. Pour être juste il me faut dire que la métaphore qui fait apparaître à un voile d'encens formé des gouttelettes jaillies de la catastrophe, est fort heureuse; mais voilà une trouvaille—si c'en est une—bien perdue au milieu d'une cascade de vers.

Après ce regard sur l'ensemble venons-en aux détails.

Le Montmorency sort du flanc des Laurentides.

C'est le premier vers et il est suivi d'un point. Quand je vous disais que c'est du style de manuel de géographie! Autrement, qu'est-ce que le flanc des Laurentides vendrait faire ici? Les Laurentides donneraient-elles naissance à des rivières différentes des autres? Probable que non, mais il faut savoir que M. Chapman a voué aux Laurentides, montagnes plates entre toutes, une affection quasi-familiale; si bien qu'il proposait un jour que le nom de Laurentie fût substitué au nom actuel de notre province, non que le exemple de chaînes de montagnes donnant leur nom au pays qu'elles traversent abondent; il n'y regarde pas de si près, n'ayant en tête qu'une idée, celle de glorifier ses chères Laurentides. De là à les mettre partout...

Avec un bruit aussi fauve que monotone. Il gronde, il hurle, il râle, il sanglote, il gémit...

Drôle de monotonie qu'une succession de grondements, de hurlements, de sanglots, de râles, de gémissements, et cela comporté à peu près toute la gamme des sons et des tons vocaux, j'entends dans le genre "fauve".

Il y a des vers entiers qui sont des chevilles, comme qui dirait des paquets de gourmades,—ou des pénétrés que ne se permettrait pas un coellier; celui-ci, par exemple, qui dit de la rivière que

Aucun effort humain ne saurait l'arrêter (!!!).

J'te crois, l'ami, j'te crois sans peine. On sait assez communément, depuis Xerxès, que tant d'eau ne s'enchaîne pas.

Il ébranle le roc qui veut lui résister. Le couvrant d'une lave à la fois blanche et noire.

Est-ce du jet de sa bave qu'il ébranle ainsi le roc? Ça en a tout l'air; en tous cas ce serait moins miraculeux qu'une bave à la fois blanche et noire. L'histoire fait mention d'une confusion des langues, mais qui d'une telle confusion des couleurs avait jamais entendu parler?

Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cours vous rendront blanc ou noir.

disait le fabuliste. Il est clair par cette citation que de son temps il y avait une différence assez forte entre le blanc et le noir. Mais qui dira tous les changements qui surviennent en deux siècles?

Il faudrait, semble-t-il, avoir pratiqué la dissection grammaticale et anatomique pour être à même d'approfondir le sens des quatre vers que voici:

Ce concert, tout ensemble horrible et captivant, Profond comme la mer, large comme le vent, Où de doux gazouillis se mêlent à des râles, Heurtent violemment les voûtes célestes.

De doux gazouillis heurtent violemment, comment cela peut-il s'expliquer? Serait-ce leur combinaison chimique avec des râles qui les rend si peu sociables? En tous cas il serait bon de demander un brevet d'invention pour ces voûtes célestes qui sont, si je comprends bien, d'une acoustique très perfectionnée et éminemment réfractaires aux chocs.

Et les poètes croient parfois sentir passer...

Si ce n'est pas là montrer une foi excessive dans la vertu des initiales, la foi est un vain mot. En prose ce "croient sentir passer" ne vaudrait pas le "Factole"; à de pareilles rencontres Veillot se gaussait de la belle façon. En poésie cela classe si bien son homme que la critique reste bouche close; elle se contente de hausser les épaules.

Elle en fait tout autant pour ce vers-ci:

Et l'œil trompé croit voir surgir de l'eau qui fume...

En voilà assez pour montrer que le Montmorency jaillit plus librement des flancs des Laurentides que des "voûtes célestes" de notre poète. Il est clair qu'il s'est donné un mal infini pour l'en extraire à grands coups de pompe, goutte à goutte, comme d'un puits tari d'où monte plus de gravier que de liquide. Il appelle quelque part le torrent qu'il décrit "le torturé". Le torturé, c'est lui-même, et torturé volontaire. Rien d'étonnant qu'après un si laborieux accouchement il aille au-devant des arrêts de la critique avec une parfaite inconscience, s'imaginant de bonne foi avoir surpassé son modèle, c'est à dire avoir fait mieux que le flanc des Laurentides.

De Hérédia, s'il eût pu promener ses regards sur la chute Montmorency, en eût tiré un sonnet, pas un vers de plus. Mais plus de sens, et plus d'art, eût tenu dans chacune de ses strophes que dans tout ce corpuent verbiage. FERDINAND PARADIS.

LE DROIT DU PLUS FORT EST TOUJOURS LE MEILLEUR



L'OPINION PUBLIQUE—Soyez élement pour Asselin. SIR LOMER—Qu'on le pendre! L'OPINION PUBLIQUE—Il n'a cependant tué personne... SIR LOMER—Qu'on le pendre! L'OPINION PUBLIQUE—Soyez simplement juste... SIR LOMER—Qu'on le pendre! L'OPINION PUBLIQUE—Mais ce sont des meours de Russie... SIR LOMER—Qu'on le pendre! vous di-je qu'on le pendre!...et l'opinion publique, je l'ai...

LA COMMISSION ROYALE

Elle est malade, bien malade, cette pauvre Concordia! La Commission Royale lui donne la migraine; la Cour d'Appel lui cause de l'anxiété; ses imignons désertent son palais pour faire leur cour aux puissants de Québec. Rien ne va plus. Les travaux sont arrêtés et l'argent ne circule plus faute d'une Commission des Finances sûre de l'avenir. La situation est tellement embrouillée que cette pauvre Commission des Finances, du moins quelques-uns de ses membres, ne peuvent faire un geste, prononcer une parole sans commettre une gaffe monumentale. S'il faut en croire nos grands confrères quotidiens, cette Commission aurait, pas plus tard que vendredi dernier, soulevé la très grave question de l'indépendance des employés municipaux devant la Commission Royale. On sait que le directeur de la "Gazette municipale" a porté deux plaintes concernant son départe-

ment devant la Commission Royale. Or, vendredi, la Commission des Finances, dont la majorité poursuit cet employé de sa haine, se trouvait contrainte de le réinstaller suivant le vote du Conseil déclaré légal par le Département en Loi. A la demande de l'échevin Robinson, dit le "Canada", la question fut ajournée, M. de Montigny en ayant saisi la Commission Royale. L'échevin Robinson est un très brave homme; qui cependant a le tort, pour un homme public, de traiter différemment les Canadiens et les Anglais et de faire ce qu'il trouve mauvais que les autres fassent. C'est lui qui est l'âme dirigeante du Comité des Citoyens, qui a suscité l'enquête sur le poste No 13, ce dont on doit le féliciter. Cependant l'échevin Robinson qui, au nom de l'intérêt public, poursuit ses collègues avec une âpreté peu communément, trouve mauvais qu'un homme, citoyen-électeur comme lui, cherche à faire la lumière sur les affaires municipales et sur ses actes à lui, d'éclairer les coins obscurs du palais de Concordia. ou sera employé municipal. Cet incident a une grande portée; il est d'une gravité qu'il suffit de signaler. C'est un avertissement donné aux employés municipaux de n'avoir à porter aucune plainte devant la Commission Royale ou même de lui fournir volontairement aucun renseignement. C'est une tentative d'intimidation qu'on ne saurait laisser passer sans protester. Les employés municipaux sont électeurs au même titre que les contribuables et, comme tels, ils ont autant que les échevins le droit et on peut dire l'obligation de saisir la Commission Royale de toute question intéressant l'administration municipale. Ils sont les serviteurs du public et non des échevins; ils doivent le vérité au public même si elle fait peur à quelques échevins. Ce qui s'est passé vendredi à la Commission des Finances montre jusqu'où certains échevins peuvent aller pour empêcher la Commission Royale d'éclairer les coins obscurs du palais de Concordia.

MURAD Cigarettes Turques. Tout comme le vin, le tabac ture se bonifie avec l'âge. Ce n'est qu'après quelques années que le tabac ture devient en bonne condition. Aussi faut-il que le tabac qui sert à faire la cigarette MURAD, ait été vieilli à l'avance. Chaque cigarette MURAD est soigneusement fabriquée, puis enveloppée dans un papier de riz bien pur et de qualité supérieure. Elles sont faites par des Grecs, les plus habiles gens du monde à ce genre de travail. Si vous n'avez pas encore fumé une cigarette MURAD, il vous reste à savoir ce qu'il y a de véritablement bon à fumer—10 pour 15c. S. ANAGYROS

# LA POUDRE AUX YEUX

On connaît la tactique des journaux dévoués aux intérêts de l'immigration: c'est de faire systématiquement le silence sur le péril politique et la spoliation nationale qu'elle provoque et qui s'étendent chaque jour; c'est en revanche de faire miroiter aux yeux du lecteur les avantages chimériques dont elle serait la cause ou l'occasion. Pour être dote, le poudre que l'on jette ainsi aux yeux n'en a-t-elle pas moins, et c'est justement le but que l'on se propose.

"COMMENT LE CANADA S'ENRICHIT. DES MILLIONS QUI NOUS VIENNENT DE L'ÉTRANGER." Sous ce titre alléchant le "Canada" racontait dernièrement qu'un immigrant des États avait dans son sac de voyage \$30,000 en billets de banque, et poursuivait ainsi:

"Combien de ces immigrants américains nous viennent lestés ainsi de la forte somme? La statistique ne nous l'indique pas, parce que personne ne s'est chargé de poser de ces questions indiscrètes aux arrivants.

"Mais quand il n'y en aurait qu'un sur dix, lorsqu'il nous en arrive 50,000 à 60,000 par année, ce sont des millions qui viennent s'ajouter à la fortune du Canada, qui peut ainsi se moquer pour le moment de la fameuse balance du commerce.

Car ces immigrants deviennent immédiatement des consommateurs de produits domestiques et de produits importés aussi. Ils contribuent au bien-être de la population industrielle d'Ontario et de Québec, et à grossir les recettes de la douane.

"C'est à eux qu'est due en grande partie l'extraordinaire augmentation de nos recettes douanières, et les magnifiques excédents de recettes avec lesquels l'hon. M. Fielding boucle ses exercices financiers.

"Cependant que leur labour rend productive nos terres incultes et augmente chaque année le chiffre de nos exportations de produits agricoles.

"L'abondante immigration qui nous arrive est une des principales sources de la prospérité, de la richesse du pays."

Il est assez piquant de constater que le journaliste ministériel et M. le baron de l'Épave ont le même avis sur la question. L'un déclare brutalement que "le Canada vit de l'immigrant exploité et dédaigné", que "le Canada est un pays pauvre qui a absolument besoin pour vivre de l'argent apporté par les colons".

Je cite de mémoire, et si ce ne sont pas là les propres paroles du baron belge, c'en est tout à fait le sens et le ton. L'autre s'exprime en termes plus volés et plus cordiaux; c'est surtout, d'après lui, grâce aux immigrants que "le Canada peut se moquer de la fameuse balance du commerce" et que l'hon. M. Fielding boucle ses exercices financiers avec "de magnifiques excédents de recettes".

Sous des formes différentes, c'est exactement la même opinion. Je suis vraiment choqué de voir un journaliste officiel du parti au pouvoir lier ainsi partie avec un détracteur de notre

beau pays et admettre que nous ne pouvons avoir une situation financière satisfaisante que grâce au peu de immigrants. Heureusement il n'est pas difficile de reconnaître la fragilité des raisons données par "l'économiste" du "Canada"; elles ont la saveur d'un gâteau de cartes: il suffit d'un souffle pour les abattre.

"Ce sont des millions qui viennent s'ajouter à la fortune du Canada", s'écrit avec enthousiasme le "panegyriste" de nos hommes d'État. "Reste! Ne dirait-on pas que ces millions s'engouffrent dans ses poches et dans celles de ses lecteurs? S'ils exercent sur vous un tel mirage, je me hâte de vous faire une proposition qui vous mettra tous d'accord: c'est d'exiger de chaque colon la possession de \$10,000 (de votre en avoir 50,000); nous serons rassurés, quant à nous, par le chiffre désormais fort modeste des nouveaux venus; vous serez, vous, dans la jubilation à la pensée de tant de milliers de piastres qui s'ajouteront à la fortune du Canada; nous serons donc tous satisfaits. Qu'avez-vous à répondre?"

En attendant que cette proposition soit adoptée nous sommes bien obligés d'admettre que votre homme aux \$30,000 est une exception et que la moyenne du petit apporté par les immigrants est infiniment plus basse, qu'elle est probablement inférieure à celle que possèdent les Canadiens d'origine, car le bon sens et l'expérience nous disent qu'en général les personnes qui vont s'établir dans un pays étranger n'appartiennent pas à la classe la plus fortunée. Je voudrais bien alors que vous m'expliquiez en quoi l'introduction d'une population exotique peut modifier en notre faveur la balance du commerce.

Vous esquissez cette raison, qu'ils deviennent des consommateurs "à quel enfantillage! Ils sont, comme le reste des humains, des consommateurs et des producteurs. D'ailleurs, ce n'est justement pas comme consommateurs qu'ils modifient la situation commerciale extérieure à notre profit, puisque, comme tels, ils ne peuvent qu'accroître l'importation; c'est au contraire comme producteurs qu'ils peuvent augmenter notre exportation. Fâcheuse erreur d'un journaliste trop pressé de jouer à ses lecteurs l'air de l'habitué!

"Ils contribuent au bien-être de la population industrielle d'Ontario et de Québec (par leurs achats)". Evidemment le colon qui achète un objet fabriqué dans une manufacture de Québec et d'Ontario fait gagner les propriétaires et indirectement les ouvriers de cette manufacture; mais, par contre, l'immigré qui moule une usine ou qui y travaille fait du tort aux industriels et aux ouvriers de nos vieilles provinces. Ainsi la question a deux faces, et l'on voit à la fois l'habileté de nos adversaires et la puérilité de leur argumentation: parmi les effets divers et opposés à l'immigration intensive ils choisissent ceux qui, à première vue, paraissent favorables à telle ou telle

classe de citoyens ou à la nation entière et l'issent tous les autres prudemment dans l'ombre.

"Ils (les immigrants) contribuent à grossir les recettes de la Douane". Sans doute, comme tout groupe de population, ils contribuent à tout. Ils contribuent aussi à grossir le personnel des hôpitaux, des prisons, de la gendarmerie, etc. Allongez la liste tant qu'il vous plaira.

"C'est à eux que sont dus les magnifiques excédents des exercices financiers." Ah! cela, je voudrais bien savoir pourquoi. Les immigrants, comme les Canadiens d'origine "contribuent" à augmenter les dépenses et les recettes du pays. Sur quoi s'appuie "l'économiste" du Canada pour prétendre que, dans la perturbation des premiers, les recettes excèdent (de beaucoup) les dépenses? S'il donnait une raison on se préteux à l'étudier et à la discuter. Mais devant le néant la critique perd ses droits. Notre adversaire se tait... et pour cause!

Je l'ai déjà dit ici même il y a quelques années. Au point de vue économique la juxtaposition d'une forte population étrangère auprès de la population d'origine dans un vaste pays comme le Canada est un phénomène extrêmement complexe dont les répercussions variées et profondes sont presque impossibles à analyser et à prévoir. À côté de l'exportation des richesses nationales dont l'ancienne population est la victime, l'avantage ou le désavantage immédiat qui peut résulter pour elle de cette immigration intensive est vraiment, comme je le faisais observer, peu de chose. Quant à savoir si la résultante d'une opération aussi compliquée dans ses effets est vraiment un avantage ou un désavantage passager, c'est l'observation seule, dis-je, qui pourra nous renseigner sur ce point.

Or l'observation, depuis une dizaine d'années de colonisation forcée, est faite aujourd'hui. Il est reconnu de tout le monde que pendant cette période le prix de la vie a considérablement augmenté et dans une proportion qui n'est pas en rapport avec l'amélioration des salaires ou des gains de toute sorte. Ainsi l'ancienne population, loin de profiter du mouvement d'immigration de cette décennie, en a souffert, véritablement souffert; car la diminution du bien-être coïncidant avec l'épanouissement d'un phénomène économique de beaucoup le plus important de notre histoire contemporaine lui est nécessairement liée comme l'effet à sa cause. C'est donc en vain que les thuriferaires des hommes publics essaient de donner le change au peuple par de grossiers artifices; il ne faut pas se laisser de mettre à nu leurs sophismes, il ne faut pas se laisser de dénoncer à la nation une politique dont on essaierait en vain de dissocier les deux parties inséparables: L'IMMIGRATION ET LA VIE CHÈRE.

LOUIS POURRAIN.

## Paroles aimables

(Du "Spectateur" de Hull)

Il y a longtemps que nous le disons: le malade qui a nom Jules Fournier, directeur du "Nationaliste", DEVRAIT ÊTRE ENFERMÉ DANS UNE MAISON DE SANTÉ. Il est question de l'envoyer en prison pour quelque temps; mais nous qui avons bien connu cet étourneau, nous soumettons humblement aux autorités ce qui serait faire acte d'humanité EN LE PLAÇANT dans une maison de santé, où il pourrait recevoir les soins INCESSANTS des médecins aliénistes. Nous craignons fort que son incarceration dans la prison commune n'ait pour effet d'aggraver son état.

Nous avons la conviction INTIMÉ de l'irresponsabilité du jeune Fournier, et si Dame Justice (!!!), désire être entièrement satisfaite D'APRÈS LA LOI, rien d'impossible QUE D'ÉTABLIR la preuve de l'irresponsabilité de CE MALHEUREUX. Seul, Henri Bourassa, entièrement à son rôle de la grenouille de bon Lafontaine, ne s'aperçoit pas de l'état de son souffleur.

Non, les prisons ne sont pas faites pour traiter les malades, QUELLE QUE SOIT LA GRAVITÉ DES CRIMES QU'ILS ONT COMMIS. Aussi Fournier s'est conduit COMME LE PLUS VULGAIRE DES CRIMINELS. Il a VOMI les injures les plus grossières à LA FACE DE TOUT CE QUI EST RESPECTABLE ET ESTIMÉ. Profitant de la liberté d'écriture qui lui a été donnée par Bourassa, IL A DÉCHIRÉ L'HERMINE QUI RECOUVRE NOTRE MAGISTRATURE ET LA TRAINÉE DANS LA BOUE. Dans sa rage de notoriété, il est tombé bien au-dessous du rang des hommes raisonnables EN EUROPE, LES FOUS DE SON ESPÈCE ONT ORDINAIREMENT RECOURS AU PISTOLET, AU POIGNARD OU À LA DYNAMITE, POUR ASSASSINER LES GOUVERNANTS, MAIS NOTRE "FOU RENIE" A CHOISI SA PLUME ET DE L'ENCRE POUR ACCOMPLIR LA MÊME TÂCHE, sous l'œil bénévole de son roi et maître, Henri Bourassa.

(De la "Vigie" de Québec)

La folie se présente sous des formes multiples. Elle n'est pas toujours également caractérisée.

Le dernier numéro du "Nationaliste", à lui seul, contient assez d'incoordinations d'idées pour justifier la théorie du "Spectateur", qu'on lira ailleurs dans notre journal, sur le cas du jeune Fournier. Il y a évidemment chez ce malheureux une oblitération à peu près complète du sens des convenances et des proportions. Pour excuser ses outrages à la magistrature, il se compare (?) à sir Wilfrid Laurier. Il a droit de se servir de gros mots parce que M. Laurier, il y a trente ans a écrit: "La caverne des quarante voleurs" contre Sénécal. Il adresse une lettre insolente à sir Lomer Gouin, puis déclare qu'il ne nourrit "aucune animosité contre lui". Que serait-ce donc s'il en avait? C'est le même qui naguère se prévalait modestement de certains gros mots de Rabelais, de Louis Veulliot et de Brunetière pour excuser ses propres malpropres; la solidarité des lettres le conviait, et cependant c'est le même individu qui débuta dans la carrière littéraire par quarante pages dans la "Revue Canadienne" pour démontrer qu'il n'existe pas de littérature au Canada!

LE CYNISME DANS LE MENSONGE EST UN AUTRE INDICE DU MANQUE D'ÉQUILIBRE INTELLECTUEL. On se rappelle que Jules Fournier, sous sa signature, a affirmé et persisté à affirmer, contre l'évidence même, que le gouvernement..... etc., etc.

DE LÀ LA VOGUE...

De l'avis général de tous les marchands de yachts, canots et chaloupes automobiles, il s'est vendu plus de ces bateaux depuis le commencement de cette saison que durant toute la saison 1908 ("Patrie" du 15), et cet engouement du public pour tous les bateaux à moteurs s'explique quand on sait combien il est agréable de se sentir glisser sur l'eau à une vitesse de quinze ou vingt milles à l'heure, sans effort et presque sans bruit. Comme nos lecteurs le savent, la Compagnie d'Auteurs des Marchands a fait beaucoup pour augmenter la vogue de ces canots automobiles. En important ici les modèles les plus perfectionnés et en les vendant à des prix qui laissent à peine une marge de bénéfice, cette compagnie a placé ce genre d'embarcations à la portée de toutes les bourses. De là la vogue... Voyez les modèles de la Compagnie d'Auteurs des Marchands, à ses entrepôts, 25 rue Notre-Dame Est.

Province de Québec ) COUR  
District de Montréal ) SUPERIEURE  
No 3996  
Dame Océlie Lajoie, de Montréal, épouse commune en biens de George Blackburn, restaurateur, du même lieu, et judiciairement autorisée à ester en justice contre son mari, Demandresse,  
vs  
George Blackburn, de Montréal, Défendeur.  
La demandresse a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre le défendeur.  
F. P. TREMBLAY,  
Procureur de la Demandresse,  
Montréal, 15 mai 1909. 12-5f.

La Législature et la "traite"

N. du "N".—Ces lignes auraient dû paraître dimanche dernier.

L'Assemblée législative a décidé que quiconque a le droit de payer la traite à n'importe qui.

C'est une de ses plus justes actions de la semaine.

J.-H. MALO.  
Montréal, 15 mai 1909.

A VENDRE

pour \$8.00 le dictionnaire français de Darmesteter, tout neuf, belle reliure. Cote \$10 partout. S'adresser à Olivier Asselin. Aussi la "Flore canadienne" de l'abbé Provencher; prix: \$5.00.

NO. 35 CAPSULES DE M<sup>re</sup> GALE SPECIFIQUE CONTRE LA BLENNORRAGIE

B. E. McGALE Pharmacien  
645, Notre-Dame ouest,  
MONTREAL.



**Fry**  
LE PLUS PUR  
LE PLUS FIN  
LE MOINS CHER

D. Masson & Co, agents, Montréal et Toronto.

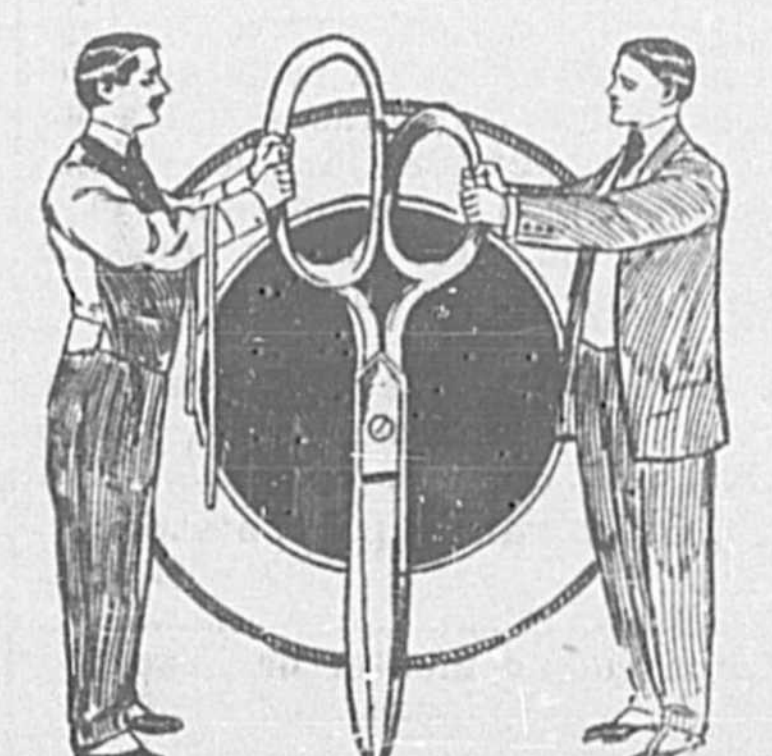


**OGILVIE**  
Le...  
**GRUAU D'AVOINE**  
est un délicieux aliment, nourrissant, facile à digérer, très préconisé par les hygiénistes pour le développement des muscles. On le prépare avec la Farine d'Avoine roulée

**OGILVIE**  
fabriquée avec le choix des Avoines du Manitoba—les meilleures au monde—la plus riche en azote, la plus réconfortante pour tous les âges.

EN VENTE PARTOUT  
Che-Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.  
MONTREAL ET WINNIPEG

TOUT DEPEND DE LA COUPE



M. J. LACHAPPELLE  
101 Rue Ste-Catherine Est, Montréal  
OUVERT TOUTS LES SOIRS

J.-H. ROBINVILLE  
Avocat  
de Beauregard & Rainville.  
97 rue SAINT-JACQUES  
Tél. Bell: Main 4458. Montréal  
Tél. Main 3540.  
W.-A. BAKER  
Avocat  
58, rue Saint-Jacques, Montréal.

McAVOY, DUPRE & GODIN  
Avocats  
4 Boulevard SAINT-LAURENT, coin  
Notre-Dame. Tél. Bell: Main 6743.

Tél. Bell Main 498.  
PAUL PAQUETTE  
Notaire  
Royal Trust Building; Ch. 27.  
107 Saint-Jacques, Montréal

Dr ARTHUR BEAUCHAMP  
Chirurgien-Dentiste  
184 rue SAINT-DENIS  
Tél. Bell: Est 3649

Dr ARMAND D. PORCHERON  
713 rue STE-CATHERINE EST  
Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h.  
Tél. Bell: Est 668.

F.-J. Lafleche F.-X. Lafleche  
M.D.L. M.D.V.  
LAFLECHE & LAFLECHE  
Médecins Chirugiens  
Licenciés pour la Province de Québec  
et les États-Unis.  
WARWICK, Qué.

Les Sucres les plus Choisis  
Sont ceux de la  
**ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO.**  
(LIMITED.)  
Sucres Pure de Canne  
"ST-LAURENT"  
GRANULÉ EXTRA ET CASSONADE.

**Eau des Carmes**  
BOYER  
SOUVERAIN



Vertiges,  
Évanouissements,  
Maux de tête,  
Digestions pénibles,  
Dysenteries,  
Congestions, Influenza.

Agents: ROUGIER Frères, 1597, St-Jacques, Montréal.

LA COMPAGNIE DE  
**Construction et de Pavages Modernes**  
de Montréal

Construction d'Aqueducs, Pavages de Chaussées, Dalles de Trottoirs, etc.

FURNITURE AUX VILLES ET AUX MUNICIPALITÉS de dalles en pierre naturelle et artificielle, fabriquées d'après les procédés de la plus modernes—

Edifice de la New-York Life Ins. Co.  
Chambre 204

**11 Place d'Armes,**  
MONTREAL.  
Tél Bell Main 5054

Qu'écrivez des yeux sans médicaments, opération sans douleur. Nos "Verres Torio" nouveaux style A ORBRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRÈS, tracer, coudeur, lire des livres.

Consultez le meilleur de Montréal

**A L'INSTITUT D'OPTIQUE**  
**Le Spécialiste Beaumier,**  
144, Ste-Catherine Est,  
coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.

LEXAMEN DES YEUX GRATIS  
Spécialité: Yeux Artificiels  
AVIS—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

Il recherche les Cas difficiles, désoperculés. Nos "Verres Torio" sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRÈS, tracer, coudeur, lire des livres.

**ÉCOULEMENTS GUÉRIS EN DIX JOURS**



PAR LA LIQUEUR ANTI-BLENNORRHOÏQUE DU Dr TROUILLET. Spécifique français pour la guérison de la gonorrhée, goute militaire, rhumatisme gonorrhéal, mal de Bright et toutes les affections des reins. Prix: \$1.50 la bouteille chez tous les bons pharmaciens, ou expédiée franco sous enveloppe unis.

LES PILULES VITALES DU Dr TROUILLET rendent aux hommes leur vitalité perdue. Prix: \$1.00 la boîte expédiée franco sous enveloppe unis, par la Société Hygiénique Française-Canadienne. Boîte Postale 1031, Montréal. Discretion absolue.

**L. LAFLEUR**  
LIMITÉE  
Importateurs de  
Quincaileries, Peintures, Verreries, Verres, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline.

**362-366 Notre-Dame Ouest**  
43 à 57 rue Dupré, Montréal.  
Téléphones: au magasin, 543  
Bell Main 2220. Marchanda 543  
Au bureau: Bell Main 4167  
Résidences—Bell: Mont 3310 Ring 2  
Notre-Dame-de-Grâce.

**VUES ANIMÉES**  
**NATIONOSCOPE**  
CHANGERS ILLUSTRÉS

Coin St-Andre & Ste-Catherine  
Tél. Est-5210. Prix Populaires.

GRAND SUCCÈS de LIBRAIRIE  
**"L'Ame Solitaire"**

Par Albert Lozeau  
2ne édition

UN VOLUME DE LUXE IMPRIMÉ À PARIS, 88 CTS.

GRANGER FRÈRES,  
43, rue Notre-Dame Ouest,  
C. DEOM,  
47, rue Ste-Catherine Est,  
MONTREAL.

## Que les temps sont changés!

Extrait d'un discours prononcé par M. Wilfrid Laurier, quand il était chef de l'opposition à Ottawa.

"Depuis soixante ans, jamais l'ombre d'un scandale—plus que cela: jamais l'ombre même d'un soupçon—n'a plané sur aucun homme public anglais. Tout homme public, en Angleterre, qu'il soit libéral ou conservateur, a les mains nettes, et personne ne peut aujourd'hui montrer du doigt ce pays.

"J'ai le regret de ne pouvoir en dire autant du pays de nos ancêtres, la France, ni de celui de nos voisins, les États-Unis, et je suis encore bien plus peiné qu'on n'en puisse autant de mon propre pays, le Canada. Aux États-Unis comme en France, au Canada comme aux États-Unis, la corruption a envahi presque toutes les branches de l'administration.

"Il y a toutefois cette différence entre les Français et les Américains d'une part et les Canadiens d'autre part, qu'en France comme aux États-Unis les coupables doivent rendre des comptes et subir un châtiement, TANDIS QU'AU CANADA ON LES TROUVE PARTOUT AU SOMMET.

"Je pourrais vous citer quelques-uns des plus grands noms de l'histoire de France contemporaine qui ont été déshonorés NON PARCE QU'ÉLUS CRUX QUI LES PORTAIENT AVAIENT ÉTÉ TROUVÉS COUPABLES D'ACTES DE CORRUPTION, MAIS PARCE QU'ILS S'ÉTAIENT ASSOCIÉS À DE MALHONNÊTES GENS. Jetez un coup d'œil sur les États-Unis et vous ne compterez plus les hommes publics qui ont vu leur carrière se terminer brusquement parce qu'on les avait convaincus de péculat.

"Au contraire, que voyez-vous au Canada?... Avez-vous jamais entendu parler d'un homme public canadien qui, pris en flagrant délit de corruption, ait été forcé de se retirer au second plan, ou même de disparaître tout à fait?"

## Le scandale de l'Abitibi

(De l'Événement)

Par exemple, M. Turgeon a déclaré qu'il n'aurait jamais cédé sur les conditions d'établissement tandis qu'à la fin de son témoignage il avoue que c'est lui, M. Turgeon, qui a fini par suggérer à M. De Jardin de changer ces mêmes conditions d'établissement.

Et M. Bourassa prouve au moins une vingtaine d'erreurs et contradictions semblables.

Puis il démontre que le Baron de l'Épave ne pouvait pas caractériser à son seul profit, puisque, dès le premier instant des négociations, il lui avait été dit que le secret même de la caisse-électorale.

Alors, qui devait profiter de la carotte?

Après cet exposé, si logique et si précis, le parti ministériel questionne le besoin de déplacer la question.

Expert en ce procédé, M. Tascheureau s'est levé pour raconter l'incident Mathys et déchaîner le témoignage de M. de l'Épave, sur lesquels M. Bourassa n'avait aucunement été sa preuve.

Jusqu'à présent, la démonstration de M. Bourassa reste donc intacte.

Et l'affaire de l'Abitibi reste aussi un scandale administratif sur lequel il est bon, il est nécessaire, de ramener l'attention publique.

## L'incident Asselin

(De la "Patrie")

Quelques journaux ayant mentionné que M. O. Asselin était rédacteur à la "Patrie", nous croyons devoir dire que M. Asselin était à Québec pour des affaires personnelles et n'y représentait nullement la "Patrie".

Sans vouloir nous immiscer dans cette affaire regrettable, sur laquelle la justice est appelée à se prononcer, nous ne pouvons que déplorer que M. Asselin n'ait pas été traité comme l'eût été tout autre citoyen coupable de voies de fait et qu'il ait eu à subir un traitement aussi rigoureux que celui auquel il a été soumis.

Il ne faut jamais abuser de sa puissance, même à l'égard d'un journaliste de qui on a reçu de rudes coups, fut-il le plus coupable du monde.

Autrement, on pourrait se croire en Russie.

## LES MODERES

(De l'Événement)

M. Gouin et sa bande se plaignent des gros mots du "Nationaliste".

Or voici quelques mots POLIS employés en pleine chambre, mercredi soir, par le même M. Gouin, lors de son dégoûtage contre M. Bourassa:

Baveur!  
Bretteur!  
Souffleur de réputations!  
Raté!  
Méphistophélès!  
Muetrier!  
Assassin!  
Cuisse de Jupiter!  
Sicaire!  
Vomisseur d'injures!  
Ignorant et ignare!  
Imbécile qui ne sait pas ce qu'il dit et ne se souvient pas de l'avoir dit!

Seigneur de la Petite Nation!

M. Gouin était tellement fâché qu'il avait l'écume à la bouche. Eh mon Dieu, qu'il est donc laid quand il se fâche ainsi!

Ce qu'il y a de haïne dans ce cœur-là, ça ne se dit point. Il fallait voir sortir ça à jet continu dans un rictus pénible.

Il n'y a vraiment pas de politesses sur la rue qui soient capables d'en faire autant.

# Le scandale du Canal Soulanges

## Entre autres exploits, Sauvé vendait au Canal des matériaux en partie pourris, que personne ne voulait lui acheter

## Mais comme la vertu est toujours récompensée, le gouvernement, après l'avoir momentanément suspendu, l'a réinstallé aussitôt les élections finies

Nos lecteurs trouveront dans ce même numéro l'une des scènes câblées de M. Laurier contre les boodlers.

Une époque où il se livrait à ces indignations verbales, M. Laurier était chef de l'opposition. Il disait alors: "En France et aux États-Unis, on a, comme au Canada, des voleurs, seulement la différence entre ces deux pays et le nôtre, c'est que là-bas les voleurs vont en prison, tandis que chez nous ils sont assurés de l'impunité."

Aujourd'hui qu'il est premier ministre, M. Laurier n'est plus du même avis. Il ne proteste plus contre le triomphe des boodlers. Au contraire, il les protège, leur maintient leurs traitements ou leurs salaires, suivant le cas, et voit à ce qu'il ne leur arrive aucun malheur.

Sauvé par exemple est nommé Surintendant du Canal Soulanges. Voilà un bonhomme qui a manifesté, prévisiblement, contre le quel on a établi l'évidence, au cours d'une enquête, les pires accusations de péculat et de concussion, pendant le ministère des Canadiens, après l'avoir temporairement suspendu durant le procès, l'a depuis fait rentrer en fonctions.

Nous avons déjà donné une idée de la preuve établie contre ce fonctionnaire, et ce que nous avons cité, dans notre dernier numéro, de quelques-uns des témoignages rendus contre lui, au cours de l'enquête de Vaudreuil, suffit à montrer jusqu'à quel degré d'audace il était descendu.

Voici cependant un autre fait qui ne manque pas non plus d'intérêt. Il s'agit cette fois d'un boodlage encore mieux caractérisé, s'il est possible, que ceux dont nous avons déjà parlé. Celui-ci avait requis les services d'un intermédiaire et il est établi au-delà de tout doute par quatre témoins également dignes de foi. En un mot voici l'affaire:

M. Sauvé avait acheté, à Côteau-Station, un vieux hangar en bois, dans le dessein d'en vendre les matériaux. Seulement, l'ayant démonté, il s'aperçut que le tout valait à peine quelques piastres. Il l'offrit successivement à plusieurs personnes, mais ce fut en vain: aucun n'en voulait. Finalement, il rencontra un monsieur Bélanger, de Valleyfield, à qui il avait rendu de grands services, et qui pour lui être

à son tour agréable, aurait consenti à lui donner \$20 du mille pieds. Mais ce n'était point pour M. Sauvé un prix suffisant, et c'est alors qu'il eut cette idée lumineuse: vendre au gouvernement, par un intermédiaire, ces matériaux vieux, usés et en partie pourris.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Il s'en fut trouver un ami, M. Godfroy Montpetit, marchand de bois, de Côteau-Station, qui voulut bien produire un compte au nom de M. Sauvé. Quelques jours plus tard, ce dernier touchait \$50 du mille pieds pour ce bois dont M. Bélanger, son ami et son protégé, ne pouvait lui donner plus de \$20 du mille pieds.

Telle est en résumé cette petite IRREGULARITÉ. Elle n'est pas la seule, répétée, qui existe dans le cas de M. Sauvé. Il y en a eu des douzaines comme cela d'établées au cours de l'enquête de Vaudreuil. Et quand nous ne disons: "établies", nous n'entendons point des à peu près ou des probabilités: nous voulons parler de certitudes, de choses prouvées, bien et beau. Ainsi, pour le petit boodlage qui nous occupe, voici quelques extraits des témoignages sur lesquels nous nous basons: le lecteur pourra par là juger du genre de preuves que le gouvernement a dû fouler aux pieds pour réinstaller ce serviteur infidèle et prévaricateur.

Voici d'abord le témoignage de l'intermédiaire, M. Godfroy MONTPETIT de Côteau-Station:

Q.—Voulez-vous expliquer à M. le Commissaire-Enquêteur, à propos de la vente de vieux bois qui s'est faite sur le canal de Soulanges, l'année dernière, au nom de M. Godfroy Montpetit, trois mille pieds de bois, à cinquante piastres le mille pieds?

R.—Vendu par qui?

Q.—Vendu par M. Montpetit.

R.—J'ai simplement "filé" un compte que M. Sauvé m'a demandé, disant qu'il n'avait pas le droit de "filer" en son nom. Il m'a demandé de le "filer" en mon nom, et j'ai "filé" le compte, moi, qu'il m'a dit.

Q.—Comme question de fait, vous n'avez jamais eu ce bois-là en votre possession?

R.—Non, monsieur.

Q.—Dans le fond, vous n'avez pas eu connaissance de cette transaction-là, à part ce que M. Sauvé vous ait demandé de filer un compte?

R.—Non, monsieur.

Par M. DANIS:

S.—Est-ce que la même chose n'est pas arrivée dans le cas du bois d'ore que dans la vente du bois carré;

une vieille bâtisse, croyez-vous que le bois qui contenait des mortaises et des tenons valait cinquante piastres du mille pieds, mesure de planche? Vous prenez du vieux bois de vieilles bâtisses, vous le délaitez et vous voulez le passer, pensez-vous que ça peut se vendre pour cinquante piastres du mille pieds, mesure de planche?

R.—NOI, JE NE POURRAIS PAS LE VENDRE; le bois qui j'ai offert, ce n'était pas pour le vendre; je n'étais pas pour vendre du bois "de seconde main" comme ça, ça se vend difficilement; je l'aurais acheté parce que j'avais une place pour l'employer DANS LE TEMPS; DANS LE COMMERCE, C'EST DIFFICILE A VENDRE.

Q.—Vous dites que vous l'avez acheté parce que vous vous attendiez pouvoir passer ce bois-là?

R.—DANS LE TEMPS, OUI.

Q.—Et vous avez offert vingt piastres du mille pieds?

R.—OUI, MONSIEUR.

Q.—Pour l'utilité de faire des patrons, pour pour le gouvernement, est-ce que ce bois-là valait cinquante piastres le mille pieds?

R.—Dans ce lot-là, c'est-à-dire vous pourriez prendre cinq mille pieds et trouver un mille pieds qui vaudrait cinquante piastres.

Q.—Dans tous les cas, vous dites que le meilleur de ce bois-là pouvait valoir cinquante piastres pour faire des patrons?

R.—Pas le meilleur de ce bois-là, du bois tel qu'il était. Je ne parle pas de couper un bout de deux pieds et de laisser dix pieds de côté, mais je parle du bois tel qu'il était quand je l'ai vu.

Q.—C'était du bois qui valait... si je comprends bien votre réponse, il y avait dans ce bois-là des morceaux, dans toute sa longueur, qui valaient cinquante piastres le mille pieds?

R.—POUR MOI, IL N'Y EN AVAIT PAS.

Enfin, pour compléter ce témoignage, celui de M. Jimmie AQUIN, des Cascades:

Q.—Voulez-vous raconter la conversation que vous avez eue avec M. Sauvé à propos de M. Bélanger, à propos du venant dans le yacht et M. Sauvé m'a dit, il dit: "Tu ne sais pas comment Bélanger m'a offert pour moi un bois?"

R.—Maudit, il va s'en souvenir!; il dit: "Plus tard, je vais vendre mon bois à M. Marc Gagnon, le n'ai pas répondu, le gouvernement le yacht. Et plus tard il m'a dit qu'il l'avait vendu, et ensuite ça l'a mesuré."

On avouera que ces réponses ne sont pas sans intérêt. Nos lecteurs y trouveront un saveur de sincérité, et comme une concision biblique, — si l'on peut dire, — qu'ils n'ont sûrement pas accoutumé de rencontrer tous les jours.

Quoi qu'il en soit, elles démontrent surabondamment que le nommé Sauvé a bel et bien vendu au gouvernement, dans cette affaire, pour cinquante piastres du mille pieds, du bois à moitié pourri qui n'en valait pas vingt.

A-t-on jamais vu un boodlage mieux caractérisé? Or, il y en a des douzaines de cette nature dans le dossier de ce fonctionnaire. Non pas des boodlages dont on l'accuse, mais bien des boodlages prouvés. Voilà cependant l'individu qui est nommé à cru devoir rétablir en fonctions, malgré la terrible preuve établie par l'enquête.

Nous en avertissons charitablement les amis que M. Sauvé possède à Ottawa: ils feront mieux de destituer au plus vite leur protégé s'ils ne veulent pas l'exposer à un sort plus redoutable.

R.—OUI, monsieur.

Q.—Comme question de fait, Monsieur Bélanger, — comme commerçant de bois, — du vieux bois qui sert dans

## AEROPAIDIA

C'EST LUNDI PROCHAIN 24 MAI QUE VONT COMMENCER LES GRANDES FÊTES DE LA RITALE AU PROFIT DE L'HOPITAL NOTRE-DAME

L'ouverture des grandes fêtes données au profit de l'hôpital Notre-Dame aura lieu lundi prochain à 8 heures du soir. Les organisateurs d'Aeropaidia (tel est le nom donné à cette cérémonie) anticipent un très grand succès, surtout si le temps est favorable. Une partie du programme sera en effet donnée sur le toit de l'édifice de la "Patrie", et il est nécessaire que le ciel se montre clément pour que les visiteurs puissent jouir de concert à leur aise.

Le programme qui sera donné chaque soir sera des plus intéressants. Voici d'ailleurs celui qui est annoncé pour la soirée de lundi:

De 8 heures à 10 heures: concert sur le toit de la "Patrie", transmis à cette cérémonie par la "Philharmonie de Saint-Louis", sous la direction de M. Lasonde.

De 10 heures à 11 heures, chants et monologues dans les salles de réception par Mlle de Luys et M. Leclercq, du Théâtre-National Français, la petite Elsie, du Natioscope, et M. H. Cartal, du Natioscope. Séance d'hypnotisme par le professeur Hamelin.

D'autres artistes de Montréal ont promis leurs concours pour les soirées suivantes, et le théâtre Bennett ainsi que le Natioscope fourniront quelques-unes de leurs attractions de New-York.

Un quatrième étage de l'édifice de la "Patrie" est actuellement en construction, et sera acclimaté par le bureau de rédaction ainsi que la bibliothèque et les salons du journal, seront installés les différents comptoirs où les dames patronnesses de l'hôpital, aidées par un grand nombre de jeunes filles, vendront, aux vi-

siteurs des fleurs, des bonbons, des cigares, des rafraîchissements et des articles-souvenirs.

Tout sera vendu au prix ordinaire à toutes les attractions, le prix en est fixé à 25 centimes seulement, de façon à pouvoir permettre à toutes les bourses, petites comme grandes, d'assister à ces grandes et belles fêtes.

Dans l'après-midi, l'entrée sera gratuite, et à partir de mercredi prochain le thé sera servi tous les jours à partir de quatre heures par les dames du comité.

Les billets de tombola se sont beaucoup vendus. D'ailleurs, ceux qui n'ont pu encore s'en procurer ne doivent pas désespérer car on pourra en trouver pendant toute la semaine prochaine aux bureaux de la "Patrie".

Le superbe petit poney et la voiture sont surtout convoités. Combien y en a-t-il, de ces jeunes bambins qui ont déjà fait tous leurs plans de promenade dans le cas où le sort les favoriserait et les rendrait les heureux possesseurs de ce magnifique petit atelage! Les jeunes filles, elles, jettent toujours un regard d'envie sur la jolie poupée et son beau trousseau ainsi que sur son petit balais. Quant aux personnes plus âgées elles considèrent que la pièce en or, de \$20 ou la montre de dame en or, ou cet artistique service de fumeurs, ou les objets d'art, la lampe électrique, etc., sont bien plus qu'il serait fort agréable d'emporter chez soi le jour du tirage.

"Aeropaidia" est une invention de Montréal, et l'originalité de cette semaine de fêtes est une garantie de son énorme succès. Tout Montréal voudra assister à ces soirées intéressantes, et le public, outre le plaisir de passer une soirée exquise, aura de plus cette grande et profonde satisfaction de contribuer, tout en se récréant, à aider une œuvre dont le charbon dans cette ville appréciée les jours.

INVALIDE PENDANT SEPT ANS

Eile prit alors des "Fruit-a-tives" et est maintenant bien.

Arthrop., Ont., 27 nov. 1908.

Je souffrais pendant sept ans d'une terrible mal de l'organe féminin. Je souffrais de chute de l'organe féminin avec douleur permanente par tout le corps et dans les jambes. J'avais des pertes secondaires, ce qui me rendait faible, sans sommeil, toujours fatiguée et malheureuse. Souvent il me fallait prendre le lit durant un mois en entier. Je fus soignée par plusieurs médecins, mais leur traitement ne me fit aucun bien permanent.

Il y a quelques mois, on me persuada d'essayer "Fruit-a-tives". J'en ai pris plusieurs boîtes, et dès le commencement de ce traitement, je me sentais mieux, ma constipation fut guérie et mes pertes ont diminué. Contre la douleur, je pris plusieurs bouteilles de Mélange de Fer, tel que recommandé dans le livre de "Fruit-a-tives" mais je constate que ce sont "Fruit-a-tives" seuls qui m'ont guérie.

Mme ELIZA LEVESQUE

Suivez le conseil de Mme Lévesque. Prenez "Fruit-a-tives" et guérissez-vous. 25c la boîte, 50c pour 2 boîtes, 1\$ pour 3 boîtes. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

DE QUEL DROIT ?

(De l'Événement du 19).

Nous ne défendons pas l'acte de M. Asselin que nous n'avons défendu les pierres lancées à M. Bourassa au Marché Jacques-Cartier, bien qu'entre les deux il y ait une énorme différence qui n'est pas au désavantage de M. Asselin.

Mais de quel droit met-on au secret, comme on l'a fait hier soir, un homme contre qui il n'y a aucun mandat d'arrestation?

Et de quel droit surtout lui interdissent toute communication avec ses amis et même avec son avocat, avec qui on lui a à peine permis une entrevue de cinq minutes?

FIDELE A SES AMIS

(De l'Événement!)

M. Gouin s'écrit, mécontent: "Moi, je suis fidèle à mes amis". Et l'homme qui parlait ainsi est to. A planté son fameux couteau dans le dos de son chef, M. Parent.

20. Qui a ensuite usé du même procédé avec M. Prévost.

30. Qui s'est arrangé pour éliminer M. Turgeon sous prétexte d'une maladie fâcheuse qui fait que l'ex-ministre est en excellente santé.

C'est ce chevalier du couteau politique qui parle, qui ose parler de loyauté à ses amis.

NATIONOSCOPE. — C'est le nouveau qui attire les foules, c'est le nouveau qui plat. Si celui à qui l'on doit doit ces paroles à la vérité, l'on peut s'attendre à ce que le public de Montréal se rende en foule, cette semaine, au Natioscope. MM. Gagnon et Larose, nous serviront ces jours prochains, un programme extraordinaire.

Le programme de vues animées sera comme toujours très bien choisi. Le public pourra rire à son goût au défilé des scènes abracadabrantes cinématographiques par la célèbre maison Pathé.

Plus nombreuse que partout ailleurs, les vues réinfectées du Natioscope sont les plus recherchées. Dans la partie concert, nous aurons encore le plaisir d'applaudir la charmante chanteuse Elsie, qui nous chantera "Le commis de mon mari" et "You're just the boy for me".

Si vous voulez rire, il ne faudra pas manquer d'aller entendre les deux joyeux comiques Harmon et Delille, qui seront à l'ordinaire de gaieté et de bonne humeur dans "Séquence" et "Dialogue nocturne", et "Bouillon et Beuf". A voir aussi, une grande attraction de New-York: le célèbre jongleur Aylmer, donnera la plus jolie exhibition qui se puisse voir. Ses tours sont complètement nouveaux et d'une grande adresse.

PARC SOHMER.—Ne manquez pas d'aller au Parc aujourd'hui, soit à la représentation de l'après-midi, soit à celle du soir. Le programme, rempli par des artistes hors pair, sera absolument remarquable. Cela, à cause de la possibilité qu'il y aura des artistes de signer avec la direction un contrat avantageux pour la saison d'été dont l'inauguration est proche.

Le public bénéficiera de ce beau spectacle et jouira d'un spectacle exceptionnel. On applaudira:

A. Elymer, jongleur comique venant de Boston, où il a émerveillé les foules.

Gerneby et Aduboth, acrobates comiques d'une force inconnue et d'une plaisante originalité.

Les deux Ballistras, les plus fameux équilibristes que l'on connaisse de nos jours.

Labelle Pianola et sa troupe de chiens virtuoses. Le plus fort événement de dressage qu'on puisse concevoir. Numéro de tout premier ordre.

Les dernières représentations des vues animées du Natioscope de New-York. L'agencement du pavillon pour la saison d'été ne permet pas ce spectacle si populaire.

La musique du Parc avec ses mille orchestres symphoniques de grand choix.

## INVALIDE PENDANT SEPT ANS

Eile prit alors des "Fruit-a-tives" et est maintenant bien.

Arthrop., Ont., 27 nov. 1908.

Je souffrais pendant sept ans d'une terrible mal de l'organe féminin. Je souffrais de chute de l'organe féminin avec douleur permanente par tout le corps et dans les jambes. J'avais des pertes secondaires, ce qui me rendait faible, sans sommeil, toujours fatiguée et malheureuse. Souvent il me fallait prendre le lit durant un mois en entier. Je fus soignée par plusieurs médecins, mais leur traitement ne me fit aucun bien permanent.



Il y a quelques mois, on me persuada d'essayer "Fruit-a-tives". J'en ai pris plusieurs boîtes, et dès le commencement de ce traitement, je me sentais mieux, ma constipation fut guérie et mes pertes ont diminué. Contre la douleur, je pris plusieurs bouteilles de Mélange de Fer, tel que recommandé dans le livre de "Fruit-a-tives" mais je constate que ce sont "Fruit-a-tives" seuls qui m'ont guérie.

Mme ELIZA LEVESQUE

Suivez le conseil de Mme Lévesque. Prenez "Fruit-a-tives" et guérissez-vous. 25c la boîte, 50c pour 2 boîtes, 1\$ pour 3 boîtes. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## DE QUEL DROIT ?

(De l'Événement du 19).

Nous ne défendons pas l'acte de M. Asselin que nous n'avons défendu les pierres lancées à M. Bourassa au Marché Jacques-Cartier, bien qu'entre les deux il y ait une énorme différence qui n'est pas au désavantage de M. Asselin.

Mais de quel droit met-on au secret, comme on l'a fait hier soir, un homme contre qui il n'y a aucun mandat d'arrestation?

Et de quel droit surtout lui interdissent toute communication avec ses amis et même avec son avocat, avec qui on lui a à peine permis une entrevue de cinq minutes?

## FIDELE A SES AMIS

(De l'Événement!)

M. Gouin s'écrit, mécontent: "Moi, je suis fidèle à mes amis". Et l'homme qui parlait ainsi est to. A planté son fameux couteau dans le dos de son chef, M. Parent.

20. Qui a ensuite usé du même procédé avec M. Prévost.

30. Qui s'est arrangé pour éliminer M. Turgeon sous prétexte d'une maladie fâcheuse qui fait que l'ex-ministre est en excellente santé.

C'est ce chevalier du couteau politique qui parle, qui ose parler de loyauté à ses amis.

NATIONOSCOPE. — C'est le nouveau qui attire les foules, c'est le nouveau qui plat. Si celui à qui l'on doit doit ces paroles à la vérité, l'on peut s'attendre à ce que le public de Montréal se rende en foule, cette semaine, au Natioscope. MM. Gagnon et Larose, nous serviront ces jours prochains, un programme extraordinaire.

Le programme de vues animées sera comme toujours très bien choisi. Le public pourra rire à son goût au défilé des scènes abracadabrantes cinématographiques par la célèbre maison Pathé.

Plus nombreuse que partout ailleurs, les vues réinfectées du Natioscope sont les plus recherchées. Dans la partie concert, nous aurons encore le plaisir d'applaudir la charmante chanteuse Elsie, qui nous chantera "Le commis de mon mari" et "You're just the boy for me".

Si vous voulez rire, il ne faudra pas manquer d'aller entendre les deux joyeux comiques Harmon et Delille, qui seront à l'ordinaire de gaieté et de bonne humeur dans "Séquence" et "Dialogue nocturne", et "Bouillon et Beuf". A voir aussi, une grande attraction de New-York: le célèbre jongleur Aylmer, donnera la plus jolie exhibition qui se puisse voir. Ses tours sont complètement nouveaux et d'une grande adresse.

PARC SOHMER.—Ne manquez pas d'aller au Parc aujourd'hui, soit à la représentation de l'après-midi, soit à celle du soir. Le programme, rempli par des artistes hors pair, sera absolument remarquable. Cela, à cause de la possibilité qu'il y aura des artistes de signer avec la direction un contrat avantageux pour la saison d'été dont l'inauguration est proche.

Le public bénéficiera de ce beau spectacle et jouira d'un spectacle exceptionnel. On applaudira:

A. Elymer, jongleur comique venant de Boston, où il a émerveillé les foules.

Gerneby et Aduboth, acrobates comiques d'une force inconnue et d'une plaisante originalité.

Les deux Ballistras, les plus fameux équilibristes que l'on connaisse de nos jours.

Labelle Pianola et sa troupe de chiens virtuoses. Le plus fort événement de dressage qu'on puisse concevoir. Numéro de tout premier ordre.

Les dernières représentations des vues animées du Natioscope de New-York. L'agencement du pavillon pour la saison d'été ne permet pas ce spectacle si populaire.

La musique du Parc avec ses mille orchestres symphoniques de grand choix.

### DUFFY'S GRAPE JUICE

Un breuvage agréable pendant les temps chauds — rafraîchissant sans fatiguer l'estomac. -o- -o-

LAPORTE, MARTIN ET CIE, Agents, MONTREAL.

### SON NOM EST SA GARANTIE

## Redbath

SUCRE GRANULÉ  
FABRIQUÉ PAR  
The Canada Sugar Refining Company Limited  
MONTREAL, QUÉ.

## LA BRONCHITE

Le triste hiver, tout brumeux, a fait sa réapparition et, avec lui, son cortège habituel de malaises, voire même de maladies longues et penibles.

Qu'il ferait bon rester chez soi, bien au chaud, près de la fournaise, à travailler sans craindre la neige et les frimas!

Mais c'est impossible, le bureau nous réclame, il faut descendre dans la rue.

Ici, un vent glacial nous gèle à l'angle d'un carrefour; là, c'est la boue, le verglas qui s'attache à nos chaussures qui resteront humides jusqu'aux soirs; un autre jour, c'est la pluie et la neige toute la journée.

Aussi le lendemain, nous sommes enrhumés; tant pis, un rhume n'est pas une maladie, on ne le soigne pas.

Les jours suivants, on tousse un peu; qu'y faire? On ne va pas manquer le bureau pour si peu.

La toux augmente, le sommeil est agité par la fièvre, les forces diminuent, les crachats font leur apparition. Allons! c'est la fâcheuse bronchite.

En avant les bains chauds, les tisanes chaudes et tout le tremblement.

Mais il ne suffit pas d'arrêter une bronchite; il faut en prévenir les conséquences; c'est à dire après cette maladie, même peu violente dans sa période aiguë, a laissé après guérison apparente une dépression morale et physique, une fatigue générale qui ont abouti parfois à la tuberculose!

Nous recommandons, dans ce but, de prendre les Capsules Crésobène.

Les Capsules Crésobène, c'est l'ancien remède par excellence de la poitrine. Mais c'est de la crésote sans goût ni odeur désagréable, facile à digérer, de la crésote balsamique qu'on prend pur plaisir comme un apéritif.

Les Capsules Crésobène tiennent aujourd'hui le premier rang parmi les préparations qui tendent à guérir les affections de la poitrine, des poumons. Le soin extrême apporté à leur confection, l'excellente qualité des ingrédients introduits, la force et l'efficacité de leurs composants en font un remède précieux contre les toux, les laryngites, les bronchites, les enrhumements, les oppressions, etc.

## IMPRESSIONS

En tous Genres.

# "Le Nationaliste"

NOUS SOMMES en mesure de satisfaire les plus exigeants. Nos travaux d'impression sont bien faits et bien corrigés. Nous ne livrons pas d'ouvrage dont nous ne soyons pas satisfaits nous-mêmes.

### Nos Prix sont Modérés.

Avant que de donner votre commande d'impressions à leurs, voyez nos spécimens et demandez nos prix.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE PUBLICATION, LIMITÉE.  
20 RUE STE-THERÈSE, Montréal.

## Le 75e anniversaire de la Saint-Jean-Baptiste

UN APPEL AU NATIONALISME ET AU PATRIOTISME DES LECTEURS.

Le Comité des fêtes du 75ème anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal travaille avec ardeur à faire de ces fêtes un événement dont tous les Canadiens-Français, et particulièrement ceux de notre ville, puissent être fiers.

Le programme comporte beaucoup plus que les déjeuners ordinaires d'élégance et de dignité. Depuis deux mois une commission spéciale est occupée à élaborer la constitution d'une grande convention de toutes les sociétés canadiennes-françaises catholiques sur le terrain des intérêts nationaux; déjà le secrétaire, M. Lagacé, a reçu l'adhésion de sociétés comptant collectivement plus de 150,000 membres. Une telle convention semble avoir en elle l'inspiration de tous les esprits dirigeants de la race, à l'Association Saint-Jean-Baptiste, chez les Associations de l'Alliance Nationale, de la Fédération Nationale, dans la vaste Ligue du Sacré-Cœur réorganisée récemment en vue d'œuvres sociales, ou rivalisant de bonne volonté pour assurer un groupement dont les plus clairs voyants reconnaissent depuis longtemps la nécessité.

Ces fêtes comprennent, en outre, la pose de la première pierre d'un

monument à l'illustre homme d'Etat canadien-français Louis-Hippolyte LaFontaine. Plus de quinze mille enfants d'école prendront part à cette cérémonie; c'est la jemie fête que l'on invite la jeunesse scolaire à faire acte public de patriotisme, et il n'y a pas de doute que les orateurs—parmi lesquels on compte MM. Laurier, Monk, Gouin, Teller et Bourassa — ne manqueraient pas de lui donner, au pied du futur monument LaFontaine, une belle leçon d'histoire canadienne-française.

Enfin la procession, les feux d'artifice, la grande cérémonie religieuse en plein air, auront cette année un éclat qui dépassera celui des grandes fêtes de 1874 et de 1884. Bref, les organisateurs ont su combiner la grandiose et le pratique et, comme les fêtes doivent durer cinq jours, on comprend quel affluence elles attireront dans notre ville.

"Le Nationaliste" n'a pas été, dans le passé, bien enthousiaste des manifestations organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste, mais les fêtes de cette année, auront un tout autre caractère.

Nous invitons nos lecteurs à répondre généreusement aux demandes de souscriptions du Comité des Finances. Nous nous ferons un plaisir de faire parvenir à destination et de publier les souscriptions qu'on voudra bien nous communiquer. On peut aussi s'adresser à M. Thomas Gauthier, président du Comité des Finances, à M. Armand Chaput, trésorier, ou à M. Arthur Gagnon, trésorier-adjoint.

### C. E. LAMOUREUX

TAILLEUR

85, rue St-Jacques, Montréal.

Uniformes de tous genres.  
Piletots en drap, prêts à recevoir la fourrure.

### LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION ALASKA-YUKON-PACIFIQUE

SEATTLE, WASH., DU 1er JUNE AU 16 OCTOBRE 1909.

Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C.A.  
VICTORIA, C.A.  
SEATTLE, WASH.  
TACOMA, WASH.  
PORTLAND, ORE.

## \$89.

SAN FRANCISCO, CAL. \$104.25

Valides pour retour jusqu'au 31 octobre 1909

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 129, rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service d'été des Trains

Le service d'été des trains de bureau entre Montréal et Vaudreuil et autres points, commencera dimanche, 25 avril 1909.

MONTREAL-VALLEYFIELD

À partir du samedi, 24 avril, le train quittant Montréal à 5.15 p.m., ira à Valleyfield, y arrivant à 7.05 p.m. Au retour, il quittera Valleyfield à 8.00 a.m., lundi, arrivant à Montréal à 9.45 a.m.

Ce service continuera tous les jours excepté le dimanche jusqu'à nouvel ordre.

MONTREAL-IBERVILLE

À partir de samedi, 17 avril, le train quittant Montréal à 4.50 p.m., et à partir de lundi le 19 avril, le train quittant à Rousses-Point à 7.00 a.m., feront le service de Saint-Jean et Ibergville, tous les jours excepté le dimanche jusqu'à nouvel ordre.

Des ordres contenant des renseignements complets sont publiés dans quelques jours.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure.

LABORATOIRE DE RAYONS X DE HENRI LACROIX  
Chirurgien et Radiologiste  
308 rue SHERRBOURKE-EST, 308

Echos et Commentaires

Pourquoi donc offrir des fleurs à M. Alexandre Taschereau? N'avait-il pas assez déjà de sa giroflée?...

Ce n'est pas à l'ère qu'il fallait lui tendre: c'est l'oreille.

Les journaux nous apprennent que la députation ministérielle a présenté un bouquet à M. Taschereau.

Il s'agit malheureusement de mentionner les divers fleurs qui composent ce bouquet.

On nous écrit: "Pourquoi M. Lomer Gouin ne serait-il pas nommé président honoraire de l'Exposition Canine qui aura lieu prochainement à l'Arena?"

REPOSEZ-VOUS Parce qu'il pourrait être prévenu.

La Commission des Parcs paraît être sous l'impression que c'est Sir Hudson Lowe qui s'agit de remplacer. Nous tenons à prévenir l'échevin Leclaire qu'il s'agit de l'île Sainte-Hélène à nous autres, pas de celle à Napoléon.—L'IDIOT.

Pour être gouverneur de l'île Sainte-Hélène, il faut savoir lire et écrire. L'échevin Leclaire a exigé ces preuves d'une instruction bien soignée et nous n'attendons pas moins de lui. Heureux l'homme qui sait estimer ce qu'il ne possède pas!

BILLETS DU MATIN

M. Olivier Asselin a souffleté M. Alexandre Taschereau devant témoin, à l'entrée de la Chambre d'Assemblée. JOURNAUX.

MONTREAL: Pas volée, celle-là! — UN NATIONALISTE.

QUEBEC: Ah! j'ai mal à la joue. — ULRIC BARTHE.

MONTREAL: Rien qu'une! — FOURNIER.

QUEBEC: Je la méritais. — GOUIN.

CAEN: Un soufflet! Ecrivions. — L'INTIME ("Les Plaidiers").

LYON: Pan! sur la joue. — LA DENT.

PARIS (maison d'Orgon): Vos injures n'ont rien à me pouvoir valoir. Et je suis, pour le ciel, appris à tout souffrir. TARTUFFE.

OTTAWA: C'est mettre les mains dans le plat. — ANONYME.

MONTREAL: Vous en expédie aussi un fut. — LAFLAMME.

QUEBEC: (A Asselin) Et la mienne, jeune homme? — D'HELLENCOURT.

QUEBEC: (A Asselin) Nos cadavres vous crient merci! — LES NOYES DU PONT DE QUEBEC.

La maison Filatrault & Lesage, 429-433 Boulevard Saint-Laurent, offre un choix considérable de nouveautés, confections, articles de modes etc., le tout de très bonne qualité, à des prix sensiblement réduits. Une visite est instamment sollicitée.

M. GOUIN S'EST VIDE

M. Gouin s'est vidé. Qu'on nous pardonne l'expression, mais elle est d'un ancien premier ministre et c'est la seule qui puisse qualifier la furibonde sortie de notre premier ministre contre le député de Saint-Yacinthe, à propos de l'Abitibi.

M. Gouin voulait se soulager: deux ans durant il avait enduré patiemment les ignominies de ce Bourassa qui ose le combattre, mais l'autre soir il a laissé libre cours à son indignation, et le torrent a rompu ses digues.

M. Gouin a parlé. Après avoir traité de "ratés" ceux qui suivent le chef nationaliste (atrapez, gens de Saint-Yacinthe et de Saint-Jacques!), il en vient à Bourassa, "ce salisseur de réputation", qui a assassiné les réputations de nos "grands hommes", qui "a la cuisse seigneuriale", "les mains blanches", le "regard jupitérien", "le rire sardonique, la face haineuse de Méphisto, et qui est cloné, rivé, au piquet de l'indignation publique".

Et, continuant son discours d'homme d'Etat, M. Gouin compare "notre Henri, étudiant en droit", à Henri III, "qui faisait assassiner le duc de Guise".

Evidemment, vous ne serez pas assez fanatique, après tout cela, pour ne point conclure avec moi que M. Turgeon est complètement innocent, et que Bourassa n'est qu'un infâme accusateur "qui a les mains blanches et la cuisse seigneuriale".

Vraiment, l'illustre Donat Caron avait bien raison lorsqu'il s'écriait: "Bourassa, y a des fleurs, mais y a rien dedans..."

UN RATE QUEBECOIS.

La Crosse

Résultat des parties d'hier: A Montréal: Tecumseh..... 4 National..... 5 A Toronto: Cornwall..... 8 Toronto..... 11

Tei. Bell Est 4817

D. VANDANDAIGUE, MARCHAND-TAILLEUR, Coupe et confection, 788, rue St. Denis, MONTREAL.

M. GOUIN SE VENGE

Au moment où nous allons sous presse, on me signale une ordonnance de la Cour Supérieure de Québec enjoignant d'avoir à comparaître devant ce tribunal le jeudi trois juin prochain.

J'ai trop le respect de la Justice pour me permettre de commenter, au cours d'un procès, les décisions d'un magistrat.

Me sera-t-il permis cependant de demander pourquoi le Procureur-Général n'a pas convoqué pour la même date M. Charles Langelier, secrétaire de Québec, qui, dans son dernier ouvrage, attaque tous les juges nommés sous l'ancien régime?

En admettant que l'acte que l'on me reproche soit une faute, je ne serais pas plus coupable que M. Charles Langelier, qui m'a donné l'exemple en créant le précédent.

Tous deux, nous avons fait la même chose. Alors, pourquoi l'épargne-t-on quand on sévit contre moi?

Pourquoi M. Gouin n'a-t-il pas demandé une ordonnance contre lui aussi bien que contre moi?

Pourquoi l'acte jugé si grave chez un nationaliste est-il toléré chez un ministériel?

Y aurait-il vraiment, comme on l'assure, deux Justices à Québec: l'une pour les ministériels et l'autre pour les oppositonnistes?

Il est encore possible que non; mais M. Gouin serait payé pour justifier cette opinion qu'il ne pourrait s'y prendre autrement qu'il ne fait.

Le fond de l'affaire, c'est que M. Gouin en veut au directeur du "Nationaliste". Il ne peut me pardonner d'avoir dénoncé ses trahisons, d'avoir flétri son égoïsme, d'avoir dérangé ses calculs ou troublé ses combinaisons.

D'Hellecourt, Barthe ou Danseur en diraient autant des juges conservateurs que j'en ai dit des juges de Québec, que M. Gouin me se dérangera pas pour cela. D'Hellecourt, Barthe et Danseur n'ont jamais écrit de lui "qu'il avait l'âme encore plus laide que le visage".

Mais il déteste le "Nationaliste". C'est pourquoi il abuse de ses pouvoirs pour nous trapper lorsqu'il épargne tous les autres, lorsqu'il permet à la "Presse" de critiquer à son aise les décisions de MM. Monet et Martineau, — lorsqu'il récompense publiquement M. Ch. Langelier d'avoir insulté les juges conservateurs dans ses "Souvenirs politiques".

Tant pis si la Justice en souffre; M. Gouin nous hait, et M. Gouin se venge.

JULES FOURNIER.

NOS PETITS BOURREAUX

(De la "Gazette" du 21.)

Québec, jeudi, 20 mai. — Après avoir passé deux nuits dans les cachots de la police provinciale, aux bâillottes de parlement, sous l'accusation d'avoir frappé l'hon. M. Taschereau, M. Olivier Asselin a finalement été libéré, aujourd'hui, après avoir fourni un cautionnement personnel de cent piastres et deux autres cautionnements de deux cents piastres chacun.

Il comparaitra de nouveau, demain matin, devant la Cour de Police, sous l'accusation de voies de faits. Durant tout le temps de son incarcération, M. Asselin n'a pu voir aucun de ses amis ni même se servir du téléphone. A peine lui a-t-on permis de parler à son avocat peu de temps après son arrestation, et encore a-t-on interrompu cette entrevue au bout de cinq minutes. M. Asselin n'est pas plaint de cette affaire, mais le traitement qu'on lui a infligé, ainsi que la difficulté qu'il a eue à se faire admettre son cautionnement, sont l'objet de nombreux commentaires parmi les avocats de Québec. Cet incident sensationnel est aussi le principal sujet de discussion qui occupe le public relativement à la législation.

Le point le plus significatif de cette affaire, c'est le rôle qu'y a joué, d'un bout à l'autre, l'hon. premier ministre. L'hon. Louis-Philippe Pelletier, qui est le Conseil de M. Asselin et qui a été lui-même procureur-général, prétend que M. Asselin avait droit à être libéré sur cautionnement dès le début. De plus, l'agent de police n'avait pas le droit de l'arrêter sur dénonciation verbale, n'ayant point vu les voies de fait. M. Pelletier affirme enfin que l'on a opposé des obstacles sans nombre à la libération de son client. M. Asselin, dit-il, n'était le prisonnier de personne.

"J'allais", dit M. Pelletier, "trouver le juge Chauveau, qui me déclara que mon client était l'accusé de l'Orateur. L'Orateur, en deuxième lieu me renvoya à M. Lanctôt. M. Lanctôt à son tour, me dit d'aller voir M. Gouin. Enfin, le premier ministre, consulté, avait avec M. Taschereau une conférence à la suite de laquelle il me renvoyait une fois de plus à M. Lanctôt, lequel m'adressait de nouveau au juge Chauveau." Finalement, M. Pelletier décida de n'y plus mettre de gants.

"Je dis au juge Chauveau", déclara-t-il, "que je n'endurerais plus ces bluffs et ces absurdités. Il s'accrocha après tout d'un délit passible de vingt dollars d'amende pour lequel on enfermeait un homme dans une étroite cellule, durant deux jours, sous toutes sortes de fausses représentations, et, précisément parce qu'il n'était le prisonnier de personne, on ne pouvait même demander un bref d'habeas corpus en sa faveur. Quant à moi, je trouve que ce n'était ni de la justice canadienne, ni de fair play britannique."

M. Dandurand et les scandales

Nous voyons par le Hansard que M. le sénateur Dandurand, à la séance du 12 mai dernier, a rejeté toute part de responsabilité dans le maintien de M. L.-A. Sauvé comme surintendant du Canal de Soulanges. Voici plutôt ses propres paroles en réponse à M. Landry, qui avait soulevé tout un débat sur le scandale dénoncé par notre journal:

L'hon. sénateur a jugé à propos d'attirer l'attention de cette Chambre sur un article d'un journal hebdomadaire de Montréal dans lequel on déclare que j'ai contribué à faire nommer M. Boyer commissaire-enquêteur, ce que je n'ai ensuite influencé dans la rédaction de son rapport...

Soit dit en passant, le "Nationaliste" n'a jamais dit cela. ...C'est pourquoi, continue M. Dandurand, je prendrai la liberté de dire que je n'étais pas à l'époque l'associé de M. Boyer bien que mon nom figurait encore, en public, comme appartenant à la même étude. J'ajouterais que je n'ai rien eu à voir dans sa nomination ni dans la décision prise par le ministère à ce sujet. Les relations que j'ai eues avec les plaigants ou avec les amis de Sauvé se bornent à peu de chose. J'AI REÇU QUELQUES DELEGATIONS VENANT DES COMTES INTERESSES ET REPRESENTANT SOIT LES PLAIGNANTS, SOIT LES AMIS DE M. SAUVÉ, ET CELA POUR ESSAYER DE LES CONCILIER ET DE LEUR FAIRE ACCEPTER LA DECISION DU GOUVERNEMENT. Les uns réclamaient sa destitution, les autres sa réinstallation immédiate, mais il fallait s'en tenir au jugement porté par le ministère et ni l'un ni l'autre des deux factions ne se trouva satisfait.

Nous acceptons en toute loyauté les explications de M. le sénateur Dandurand.

Il dégage sa responsabilité dans la réinstallation de ce fonctionnaire indigne, et c'est certainement ce qu'il avait de mieux à faire.

Il avoue toutefois avoir servi d'intermédiaire entre le gouvernement et les citoyens des deux comtés intéressés. N'aurait-il eu, malgré cela, aucune influence sur le règlement de cette affaire, et son rôle se serait-il vraiment borné à celui d'instrument passif et indifférent?

M. Dandurand l'affirme et il est certainement de bonne foi. Mais tant de désintéressement nous laisse incrédule. Il ne faut pas oublier en effet que M. Dandurand connaissait M. Sauvé, comme agent électoral, depuis peut-être vingt ans, et que durant toute cette période il n'avait cessé d'entretenir avec lui les relations les plus cordiales, car M. Sauvé est beaucoup plus aimable avec les "messieurs" de la ville qu'avec ses subalternes. Comment alors, au cours de toute cette affaire, aurait-il pu s'abstenir de glisser au moins un bon mot en faveur de notre homme?

De deux choses l'une: ou bien il est intervenu pour aider à M. Sauvé et il a trompé ses collègues du Sénat; ou bien il n'est pas intervenu, et c'est qu'alors la culpabilité de ce fonctionnaire lui paraissait hors de doute.

C'est évidemment à cette dernière alternative qu'il faut s'arrêter. Il est seulement malheureux, pour M. Dandurand, que cela soit la condamnation la plus absolue de l'indulgence criminelle manifestée par le ministère à l'égard de ce boodler notoire qui a nom L.-A. Sauvé, et à qui l'on a confié la surveillance de la voie de communication peut-être la plus importante du pays.

M. J.-R. Bourdeau

Votre chapeau est-il à la mode? Savez-vous quelle est la mode des chapeaux? Ignorez-vous quel est l'un des rares magasins où l'on puisse acheter un chapeau réellement du dernier goût?

Ce magasin, c'est celui de M. J.-R. Bourdeau, 37 Sainte-Catherine-Est.

Depuis vingt-cinq ans, M. Bourdeau donne toute son activité et tout son sens des affaires à son magasin de la rue Saint-Laurent. Depuis seulement trois semaines, il consacre ses nuits et ses jours à la prospérité de son nouveau magasin et déjà son succès lui vaut de nombreuses félicitations.

Tous ceux qui veulent s'acheter un élégant chapeau ne sauraient faire mieux que d'aller faire visite à M. Bourdeau, au numéro 37 rue Sainte-Catherine-Est.

LES LIONS DE TEDDY

Tous les jours les journaux nous apportent des nouvelles fraîches de fameux Teddy et jamais troupe de théâtre n'eut un meilleur agent d'annonces que celui qui suit l'ex-président, compte les lions qu'il tue et s'appuie le poids des hippopotames qu'il met par terre.

Nous connaissons un paisible commerçant qui, lui aussi, fait une campagne: il dirige ses coups contre les prix élevés. Nos lecteurs ont deviné qu'il s'agissait de M. N.-G. Valiquette, le marchand de meubles de la rue Sainte-Catherine Est. Aucun prix élevé ne trouve grâce à ses yeux et il se fait un honneur de les abaisser tous victorieusement. Comment il s'y prend et comment il réussit, c'est plus que nous ne saurions vous dire, mais le fait demeure qu'il en vient à bout. Une visite à ses magnifiques entrepôts, 477 rue Sainte-Catherine-Est, vous convaincra de l'exactitude de cet avis.

CHAUSSURES ELEGANTES

Que ceux qui désirent s'acheter des chaussures de bonne qualité, de mode nouvelle et de prix raisonnable, ne manquent pas de visiter le magnifique magasin de M. Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine-Est. Ils y trouveront leur profit.

Une Lettre de M. Asselin

M. Asselin, à la suite de l'incident que nos lecteurs connaissent, a adressé la lettre suivante au directeur de l'"Evénement":

Monsieur le Directeur, Voulez-vous me permettre de recueillir une couple d'erreurs ou sont tombés la plupart des journaux?

On affirmait d'abord que j'ai posé à M. Taschereau cette question: "Pourquoi avez-vous dit que j'étais au No 477a rue Saint-Denis, quand le télégramme DeJardin est arrivé?"

Ceci est inexact. J'ai employé l'expression même dont s'était servi M. Taschereau: "Pourquoi avez-vous dit que j'étais là pendant l'affaire du faux télégramme?" et j'ai ajouté: "Vous savez ce que c'est faux?" M. Taschereau m'a répondu: "Je n'ai pas dit cela." J'ai répondu: "Vous l'avez dit." Il a été répété, et c'est après cela, qu'il m'a dit: "Je n'osais prendre l'indépendance de ce que je lui avais entendu dire sur le parquet de la Chambre alors que je ne pouvais ni lui répondre, ni lui demander compte de ses paroles devant les tribunaux, je l'ai frappé à la figure. Calcul, a-t-on dit. Non! Impulsion déterminée par le spectacle d'une lâcheté ajoutée à la calomnie. On a prétendu encore que M. Taschereau avait les deux bras embarrassés lorsque je l'ai souffleté.

Nouvelle erreur: il avait sous le bras gauche des livres comme je tenais moi-même d'une main mon chapeau et de l'autre mon paletot. Nous étions à armes égales, et je suis le plus léger des deux.

Je n'essaie point ici un plaidoyer de justification, mais il est bon que le public sache la genèse réelle de cette affaire. J'ai entendu, je le répète, M. Taschereau déclarer que j'étais au No 477a rue Saint-Denis, pendant l'affaire du faux télégramme, et toute son argumentation tendait à me roler à cette affaire, lorsqu'il avait dans les mains, dans les dossiers même qu'il lisait, la preuve de mon innocence — preuve qu'il dissimulait soigneusement en sautant tous les passages qui m'exonèrent, preuve confirmée par une déclaration solennelle émanant de moi, que M. Taschereau ne pouvait ignorer et dont la vérité n'a jamais été contestée.

Lorsque j'ai interpellé le ministre, j'avais une intention très nette, c'était de l'amener à répéter devant témoin ce qu'il avait dit à la Chambre, afin de pouvoir lui en demander compte devant les tribunaux. Ce n'est qu'après sa dénegation répétée que je l'ai soulevé en sautant tous les passages qui m'exonèrent.

On a prétendu mêler à cette affaire le député de Saint-Yacinthe. C'est ridicule: lorsque l'incident s'est produit, je n'avais depuis des semaines parlé ni écrit à M. Bourassa.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes respectueuses salutations.

OLIVIER ASSELIN.

P. S. — Vous me permettez aussi de vous faire observer que le seul témoin de mon entrevue avec M. Taschereau était M. Fauteux, de la "Patricie", et que par conséquent tous les autres journaux, en ce qui regarde cette partie de l'incident, n'ont pu parler que par ouï-dire.

Le beau et bon mélodrame...

Ceux qui aiment le beau et bon mélodrame, — car il y en a, — voudront aller entendre "La Closerie des Genêts", cette semaine, au Théâtre-National.

"Il existe peu de pièces, nous écrivons, qui soient d'un intérêt plus puissant et plus soutenu. Elle contient une intrigue qui vous passionne et vous empoigne. Par des moyens simples elle vous procure le maximum d'émotion, et elle est d'autant plus attachante, qu'elle est humaine, et vraie. On vit cette pièce en la regardant jouer. Malgré son on en subit l'influence et on a beau faire on ne peut s'y dérober. Toutes les belles idées s'y trouvent: traditions d'honneur, culte de la famille, respect aux aînés et, à côté de cela, nous y rencontrons l'amour malheureux, persécuté, poursuivi."

N'y a-t-il pas là de quoi faire pleurer d'admiration?

Pas un lecteur du "Nationaliste" ne voudra manquer "La Closerie des Genêts".

L'OUVERTURE DU PARC DOMINION

C'est hier après-midi qu'a eu lieu l'ouverture du Parc-Dominion, ce célèbre lieu d'amusements où l'on trouve encore cette année ce réjouir des centaines de mille personnes. Malgré la température incertaine qui avait marqué le début de l'après-midi, une foule de plusieurs milliers de personnes avait de bonne heure envahi la grande enceinte du Parc.

Jamais, depuis la fondation de cet établissement l'on ne s'est préparé avec autant d'activité, jamais l'on n'a fait de telles dépenses et jamais l'on n'a offert de si bonnes et belles choses. Tout le Parc a été remis à neuf, peinturé, décoré; tout est brillant et les édifices, dans leur jolie toilette blanche, semblent lancer avec orgueil les flèches de leurs tours vers le ciel.

Il est fort probable que jamais sur ce continent un parc n'a subi autant de changements et d'améliorations à la fois. On a dépensé des milliers de piastres pour le rendre encore plus beau, plus attrayant si possible, qu'auparavant. Mais ça n'a pas été sans succès, comme vous pourrez en juger vous-même par une simple visite.

Ceux qui sont difficiles en fait de faux-cols devraient essayer le faux-col Bourassa. Il est à la fois élégant et commode à porter. En vente aux magasins d'Anatole Repland, 77, 79, 81 et 301 rue Saint-Laurent. C'est aussi là que vous trouverez un choix immense de chemises, manchettes, foulards, etc. etc. Les prix modérés vous surprendront.

Terrain de l'Exposition

Les lots de ce magnifique terrain ont été vendus rapidement, puisqu'il n'en reste que 29 sur 88, savoir: 4 lots sur le Boulevard St-Joseph, 8 rue Mance, 4 avenue Esplanade, 12 avenue Laurier, et 1 rue Saint-Urbain. Avis donc à ceux qui désirent faire un placement avantageux de se hâter.

Bureau: 1426 Saint-Urbain.—J. Girard.

CHAUSSURES ELEGANTES

Avec le soleil souriant et les jours plus chauds, nos élégants arborent de superbes complets clairs. Les plus beaux sortent de la maison Hudon, 87 rue Saint-Charles-Borromée. C'est le tailleur des gens chics et ses prix sont à la portée des plus humbles bourses.

O. LEMIRE & CIE. En face de l'église St-Jacques, RUE SAINT-DENIS, Près de la rue Ste-Catherine. LE CENTRE D'ECONOMIE DE MONTREAL. Tulle all over a Pois. Offres spéciales pour lundi. Nouvelles étoffes à robes à 15 c. la vg. Bas pour Hommes. Nouvelle "Foulard de l'Inde" mercerisé.

Le commerce et la rue Saint-Denis

A mesure que la rue Saint-Denis devient commerciale et que les demeures particulières cèdent la place aux magasins de rapport, nous voyons de nouveaux commerçants ouvrir d'importants magasins en plein cœur de ce qui fut, jadis, le quartier résidentiel de notre ville.

La reprise de l'Enquête

C'est après-demain que recommence la fameuse enquête de la plus fameuse Commission Royale et il est probable qu'on s'y occupera de l'emprunt de \$2,000,000. Pour nous, qui ne connaissons pas grand chose à la finance et que les questions de chiffres effraient, nous ne pouvons cependant nous empêcher de croire que l'argent est utile et nécessaire.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

VENTE SPECIALE

de Dessus de bureaux et de Toilettes d'oreillers en toile brodée. 40 doz. de dessus de bureaux et dessus de lave-mains en toile brodée. Valeur: 75c. Réduits à... 39c.

D'HABILLEMENTS D'ENFANTS.

25 doz. de blouses d'enfants (3 à 12 ans)..... 39c. 25 doz. d'habillements en toile de couleur, unis et rayés pour garçon de 3 à 10 ans..... 89-95c.

MAISON VIAU

1327-1329, STE-CATHERINE EST. SUCCURSALES: 209, rue Ste-Catherine Est 497, rue Ste-Catherine, coin Letourneux, Maisonneuve.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Le Parc DOMINION S'EST OUVERT HIER

Le plus grand terrain d'amusements en Amérique. Plus perfectionné que jamais. Décorations magnifiques. Merveilleuses illuminations électriques. Font respicendissant de splendeurs. Encore de la musique, du rire et de la joie. "Destruction de San Francisco" vues des plus saisissantes.

Pour le Meilleur Habillage fait à ordre pour \$15.00. IL FAUT ALLER CHEZ M. J. Lachapelle, 101, rue Ste-Catherine Est. Ouvrir tous les soirs jusqu'à 9.30 hrs. p.m.

Non dentis sont très belles, naturelles, garanties, l'INSTITUT DENTAIRES FRANCO-AMERICAIN (Incorporé) 162 rue Saint-Denis, Montréal.

Ceux de nos lecteurs qui ont des impressions à faire exécuter devraient demander nos prix avant de s'adresser ailleurs.